



COMITE DEPARTEMENTAL DE GOLF DES PYRENEES ORIENTALES

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL seniors et vétérans samedi 14 septembre 2019 à Saint Cyprien adultes samedi 21 septembre à Falgos

REGLEMENT DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. (Voir Vade-mecum)
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux*

Article 1 :Participants

L'épreuve est ouverte aux joueurs amateurs licenciés à la FFGolf et membres d'une association du comité départemental des PO, âgés de 17 ans et plus (nés avant le 01/01/2003), titulaires d'un certificat médical de non contre-indication de la pratique du golf en compétition enregistré par la FFGolf avant le début de l'épreuve et répondant aux conditions fixées ci-après.

Article 2 - Formules de jeu

ADULTES : Nés en 2002 et avant. Compétition en 1 tour de 18 Trous : Falgos

Série	Index	Repères de départ		Formule de jeu
		Messieurs	Dames	
Première	Inférieur à 14,4	Blanc	Bleu	Strokeplay Brut
Deuxième	De 14,5 à 24,4	Jaune	Rouge	Stableford Net
Troisième	24,5 à 53,4 ramené à 36	Jaune	Rouge	Stableford Net

SENIORS : Nés en 1968 et avant. Compétition en 1 tour de 18 Trous : Saint Cyprien

Série	Index	Repères de départ		Formule de jeu
		Messieurs	Dames	
Première	Inférieur à 14,4	Jaune	Rouge	Strokeplay Brut
Deuxième	De 14,5 à 24,4	Jaune	Rouge	Stableford Net
Troisième	24,5 à 53,4 ramené à 36	Jaune	Rouge	Stableford Net

VETERANS : Nés en 1953 et avant. Compétition en 1 tour de 18 Trous : Saint Cyprien

Série	Index	Repères de départ		Formule de jeu
		Messieurs	Dames	
Première	Inférieur à 14,4	Bleu	Violet	Stableford Brut
Deuxième	De 14,5 à 24,4	Bleu	Violet	Stableford Net
Troisième	24,5 à 53,4 ramenés à 36	Bleu	Violet	Stableford Net

L'index pris en compte, pour les compétitions sera celui connu à la veille de la compétition.



Article 3 : Nombre d'engagés par compétition et série

ADULTES : 26 joueurs par série dont 6 dames soit 78 joueurs

SENIORS : 26 joueurs par série dont 6 dames soit 78 joueurs

VETERANS : 26 joueurs par série dont 6 dames soit 78 joueurs

Si dans une compétition une série était incomplète les places seraient redistribuées équitablement entre les autres séries

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée au secrétariat du comité. Si le nombre des inscrits dépasse le nombre maximum prévu, les inscrits seront retenus dans l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions.

Article 4 : Déroulement de l'épreuve

Départs dans l'ordre des index dans chaque série en commençant par la première série.

Le premier départ sera donné à 10h20 à **Falgos** et vers 8h30 à **Saint Cyprien**.

Parcours de reconnaissance à convenir directement avec le golf.

Article 5 : Droits d'engagement

Le droit d'engagement est de 25 € par personne quel que soit son statut

Paiement par chèque à l'ordre du Comité Départemental de golf des PO (à remettre à l'inscription).

Article 6 : Inscription :

Elle se fait au moyen du formulaire disponible auprès de votre association.

Le formulaire et le chèque sont à remettre dans une enveloppe à votre association.

Article 7 :Clôture des engagements :

– le 10 septembre à 18h pour Saint Cyprien

– le 17 septembre à 18h pour Falgos

Tout joueur forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Article 8 : Départage

Déterminé par le logiciel fédéral de gestion des compétitions pour tous les titres de champion et ce pour toutes les séries.

Article 9 : Remise des prix

Elle sera faite lors de la prochaine assemblée générale en fin d'année (date à préciser)

Un trophée sera remis au vainqueur de chaque série.

Le champion des champions sera le vainqueur de la première série adulte.